



Vue aérienne de Matran



Le mot du Syndic



Chères Matranaises,
Chers Matranais,

A la lecture de cette édition de notre *Matr'en cause*, vous allez découvrir moult informations sur la vie de notre village. Vous prendrez connaissance des actualités du Conseil communal, de la présentation du projet de rénovation et d'agrandissement de l'école et vous découvrirez certains aspects historiques de Matran.

Vous ferez la connaissance de personnalités travaillantes ou s'engageant pour la population matranaise. Nous vous présenterons une société locale qui a été fondée en 1984 et que vous pouvez rejoindre pour commencer un nouveau sport ou reprendre un entraînement.

Des articles passionnants relatent les activités réalisées cet été par les jeunes à l'école du cirque ainsi qu'à la colonie. Bref, nous vous avons concocté une belle brochette d'articles, à déguster sans modération.

Dans un tout autre registre, suite à l'élection de Stéphanie Colella à la fonction de juge cantonale, fonction incompatible avec son mandat à l'exécutif, le Conseil communal s'est reconstitué. Plus d'informations en page 10.

Lors de l'Assemblée communale du 10 mai 2023, le législatif a accepté l'investissement nécessaire à l'ouverture d'une crèche dans le quartier de Champ-Riond, pouvant accueillir 36 enfants par jour soit 10 enfants de 0 à 2 ans et 26 enfants de 2 à 4 ans. Les travaux ont démarré pour que cette nouvelle structure soit à disposition des familles en été 2025.

Pour répondre aux besoins de rénovation et d'agrandissement de l'école primaire, l'Assemblée communale a nommé, en 2020, une Commission de bâtisse. Toutes les études et les travaux préparatoires ont été réalisés avec nos architectes pour que l'Assemblée communale puisse se prononcer sur le crédit d'investissement le 21 septembre prochain. Quatre pages de ce journal sont dédiées à cet objet d'envergure qui permettra de rénover et agrandir l'infrastructure actuelle pour les 50 prochaines années.

Je profite de cet éditorial pour remercier toutes les personnes qui contribuent à l'élaboration de notre journal local. Les personnes écrivant des articles, celles qui amènent les idées, les photographes, la coordinatrice, les relecteurs, l'imprimeur et le facteur.

Je vous souhaite une agréable lecture ainsi qu'un bel automne haut en couleurs et rempli de gaieté.

Nicolas Rérat, Syndic

Sommaire

Le mot du Syndic	1
Sommaire	2
Convocation à l'Assemblée communale	3
Matran Evolue ! Projet d'agrandissement et de rénovation de l'école primaire	4-7
Vers une nouvelle étape.....	8
Bienvenue à Elodie, Hervé et Michel Bienvenue à Ange et Jonathan Félicitations Mathis !	9
Changement au Conseil communal Maria Yerly	10
Maria Yerly (suite) Présentation du Club de tennis de table de Matran (CTT)	11
Présentation du Club de tennis de table de Matran (CTT) (suite)	12
Les élèves de l'école de Matran font leur cirque !	13-15
11ème symposium de sculpture de Matran du 21 au 23 septembre 2023	16
Matr'an Colo 2023	17
Les effets économiques et spatiaux de la RN 12 à Matran	18-19
Concours N° 2/2023	20

Prochaine parution : décembre 2023

Administration communale Tél. 026 402 12 12
Rte de l'Ecole 6
Case postale
1753 Matran

E-mail: commune@matran.ch
Site Internet: www.matran.ch



Impressum

Matr'en cause

Parution 2-3 fois par année
Case postale
1753 Matran

Editeur:

Commune de Matran
ComCoeur GmbH

Coordination:

Administration communale :
Mireille Mauron

Photos:

Commune de Matran
Patrick Bazzo
Christelle Genoud
ComCoeur GmbH

Impression:

media f imprimerie SA
1700 Fribourg

Tirage:

850 exemplaires



Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**jeudi 21 septembre 2023 à 20 h 00
à la halle de gym de Matran**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 10 mai 2023¹ (ce PV ne sera pas lu; il peut être consulté en ligne sur notre site Internet : www.matran.ch ou commandé au bureau communal).
2. Crédit d'investissement pour l'agrandissement et la rénovation de l'école primaire¹
3. Informations du Conseil communal.
4. Divers.

Le Conseil communal

¹ Les documents sont disponibles sur notre site Internet www.matran.ch ou peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale.



Matran évolue !

Projet d'agrandissement et de rénovation de l'école primaire

La commune de Matran compte 1'620 habitants à fin 2022. Elle scolarise 122 élèves (1H à 8H). Afin d'offrir à ses citoyens des infrastructures de qualité et de proximité, une étude vérifiant l'état des infrastructures scolaires et la capacité d'accueil à moyen et long terme a été menée entre 2019 et 2021. Elle a mis en lumière les aspects suivants :

- **Des salles de classe trop petites qui ne répondent plus aux normes.**
- **Des coûts d'entretien toujours plus importants car aucuns travaux de rénovation n'ont été entrepris depuis la construction de l'école.**
- **Une augmentation des besoins à raison de 3 salles à l'horizon 2030 et la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil extra-scolaire.**

En lançant maintenant le projet d'agrandissement et de rénovation de l'école primaire, la commune anticipe les besoins et construit pour le futur. Des études d'évolution démographique ont également été menées, notamment du fait du développement du quartier de Champ-Riond. Entre 2023 et 2025, celui-ci apportera entre 500 et 600 nouveaux habitants dont les premiers s'installeront en novembre 2023. Entre 30 et 35 enfants supplémentaires sont attendus pour les classes 1H à 8H en provenance de ce quartier. Pour garantir un enseignement de qualité en tenant compte de ces nouveaux paramètres, la nouvelle école primaire constitue une solution indispensable et pérenne pour les 50 prochaines années.

Les étapes à ce jour

Un mandat a été confié en 2020 par l'Assemblée communale et est géré depuis par une Commission de bâtisse :

- **2019-2021**
Etude de faisabilité quant aux travaux de rénovation et nouvelles salles de classe / accueil extra-scolaire
- **29 septembre 2020**
Assemblée communale | Crédit d'étude / Commission de bâtisse reçoit le mandat de développer un projet avec une meilleure occupation du bâti existant
- **14 décembre 2021**
Assemblée communale | Adaptation du crédit d'étude pour réaliser un concours avec la nouvelle version du projet
- **2022**
Assemblée communale | Information sur le projet
Concours d'architecture et présentation du projet lauréat à la population
- **6 septembre 2023**
Soirée d'information
- **21 septembre 2023**
Assemblée communale |
Vote du crédit d'investissement

**Nous
comptons
sur vous !**



Occuper au mieux le territoire à disposition

Le projet se trouve au centre du village, près de l'administration communale, l'école actuelle, la halle des sports, la place de jeu et l'agence postale.

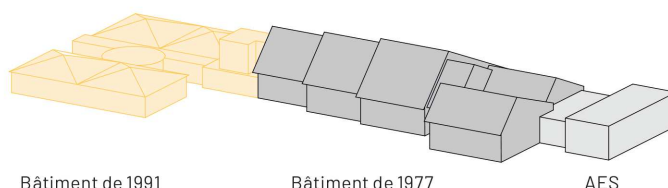
Trois bâtiments constituent actuellement les infrastructures scolaires et extra-scolaires de la commune. Le premier date de 1977, auquel se sont ajoutés une extension en 1991 ainsi que l'accueil extra-scolaire (AES) en 2010.

Le projet lauréat du concours répond aux diverses réflexions dont celle de mieux occuper le territoire bâti actuel. Il prévoit de conserver et rénover le bâtiment scolaire de 1977, de démolir l'extension de 1991 et d'y reconstruire un nouveau bâtiment sur deux étages. Le projet offre une belle flexibilité quant à l'utilisation et à la réattribution des espaces selon les besoins. Il prévoit non seulement l'agrandissement et la rénovation de l'école mais également de tout le milieu scolaire avec une augmentation des capacités d'accueil extra-scolaire et la rénovation de la salle communale. Des accès exclusifs à certains espaces sont prévus. D'autre part, l'emprise du terrain est minimisée sur la place de jeux et les environs.

Les travaux seront réalisés selon le phasage suivant

Vacances d'octobre 2024

Démolition du bâtiment de 1991.
La déconstruction prévue du volume émergé du bâtiment de 1991 mettra à jour la dalle supérieure de l'abri PC, sur laquelle le nouveau bâtiment sera construit.



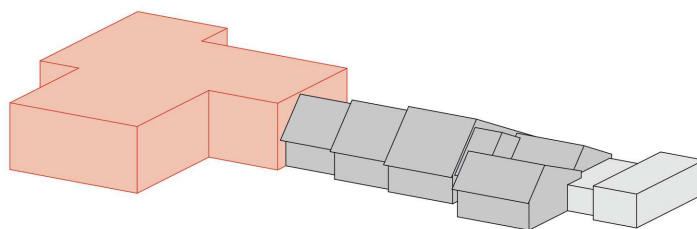
Bâtiment de 1991

Bâtiment de 1977

AES

Rentrée scolaire 2026

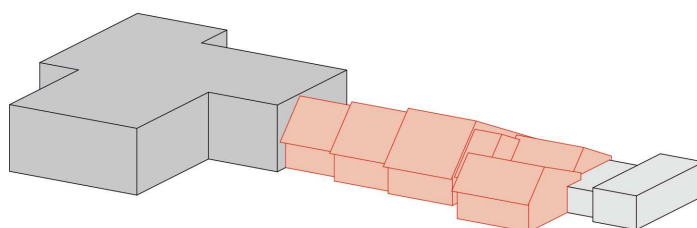
Mise en service de la nouvelle extension scolaire et rénovation de l'école existante (bâtiment de 1977).



Nouvel agrandissement

Rentrée scolaire 2027

Mise en service du bâtiment rénové.



Matr' en assemblée

Combien ça va coûter ?

Quoi	Montants
Credit d'étude	1 050 000
Réalisation	
Honoraires Phases 41-53 (Exécution)	1 359 000
Travaux de rénovation	3 242 000
Travaux d'extension	7 838 000
Subventions cantonales	-488 000
Risques à financer	821 000
Total Réalisation	12 772 000
Total du projet	13 822 000

Aujourd'hui, l'école est totalement amortie, ce qui donne à la commune les moyens nécessaires de réinvestir dans des infrastructures modernes.

Le crédit à voter en Assemblée communale, en complément du crédit d'étude, est de CHF 12 800 000.-.

Risques (financés)	821 000
Renchérissement 7%	595 000
Containers provisoires	216 000
Parois provisoires salle communale	10 000

Opportunités	-467 000
Conservation sanitaires et carrelage	-133 000
Subventions MINERGIE	-180 000
Economie sur offres compétitives	-154 000

Récapitulation	
Investissement maximum à financer	13 822 000
Investissement avec opportunités	13 355 000
Investissement avec opportunités et sans risques	12 534 000

Comment financer ?

Scénario							Total
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2025-2030
Coûts annuels	-53 000	-204 000	-285 000	-784 000	-774 000	-763 000	-2 863 000
Recettes supplémentaires disponibles	1 017 000	372 000	142 000	-160 000	-364 000	-213 000	794 000
Augmentation d'impôts			273 000	420 000	420 000	443 000	1 556 000
Dissolution fortune (-)	963 000	168 000	130 000	-524 000	-718 000	-534 000	-515 000

Le scénario est prévu selon les éléments principaux suivants :

- Des recettes supplémentaires de la commune d'environ CHF 794 000.- (entre 2025 et 2030).
- Une dissolution partielle de la fortune au bilan (CHF 515 000.- entre 2025 et 2030).
- Une augmentation d'impôts sur les personnes physiques de 4 - 6 points = CHF 273 000.- en 2027; CHF 443 000.- en 2030. Celle-ci ne devrait pas intervenir avant 2027 et ne sera peut-être pas nécessaire. Actuellement le taux d'imposition de 65% est inférieur à la moyenne cantonale.

Matr' en assemblée

Un projet pour le futur

La commune prend ses responsabilités et répond aux besoins de la population.

Démographie et pédagogie

Sur les trois prochaines années, entre 30 et 35 enfants supplémentaires devraient intégrer les classes 1H à 8H. Selon nos études démographiques, ce nombre est amené à augmenter à moyen terme. La nouvelle école est indispensable pour garantir un enseignement de qualité à tous les élèves. Ainsi, la commune anticipe le développement démographique et met en place une solution pérenne.

Sécurité

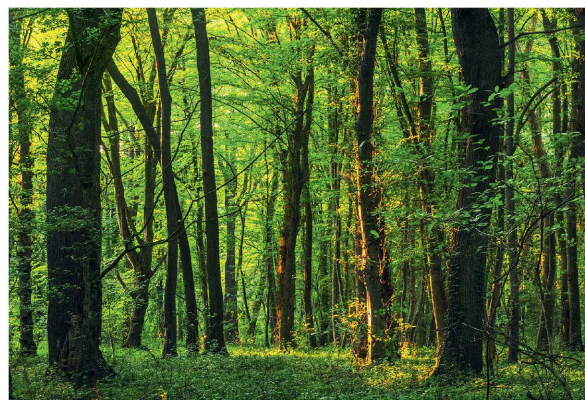
Les travaux de construction et de rénovation s'effectueront en plusieurs phases. A chaque étape, l'aménagement du chantier prendra en compte les besoins des élèves en termes d'accès aux bâtiments pour assurer la sécurité des enfants. En règle générale, l'accès au chantier pour les véhicules sera bien séparé de l'accès piétons à l'école. La démolition du bâtiment de 1991 est prévue durant les vacances scolaires pour limiter au maximum les nuisances.

Durabilité

La structure du nouveau bâtiment sera réalisée entièrement en ossature bois. Pour ce qui concerne la production de chaleur, les bâtiments seront raccordés au chauffage à distance qui est en cours de développement dans la commune de Matran.

La rénovation du bâtiment scolaire réalisé en 1977 comprend notamment la remise à jour de l'enveloppe thermique et la mise en conformité du concept incendie.

Avec ce projet, la commune remplit son devoir d'exemplarité et offre des infrastructures de qualité et de proximité qui respectent les normes environnementales.



A l'écoute de ses citoyens

Votre Commission de bâtisse œuvre depuis 2020 et s'appuie sur les compétences professionnelles de ses membres. Elle est composée des personnes suivantes :

- M. Nicolas Rérat (Syndic, Président de la ComBat)
- Mme Stéphanie Colella (Vice-présidente de la ComBat)
- M. Jean-Pierre Andrey (Expert enseignement)
- M. Dominique Chenux (Conseiller communal, expert construction)
- M. Joël Frossard (Expert finances)
- M. Simon Gabaglio (Conseiller communal, depuis juillet 2023)
- M. Thierry Genoud (Expert enseignement)
- M. Vincent Genoud (Expert enseignement)
- M. David Mantel (Expert construction)
- M. Antoine Nasrallah (Expert du Conseil des parents, jusqu'en juin 2023)
- M. Lorenzo Guzzinati (Responsable du service technique)

STUDIO4 :

- Mme Elena Blanchaert (Architecte associée)
- M. Sebastiano Mignosa (Architecte associé)

Vers une nouvelle étape ...



Yvan Cudré-Mauroux

« Bonjour, bonjour ! », « Salut, salut ! »

Qui n'a pas déjà entendu Monsieur Cudré-Mauroux nous saluer ainsi d'un ton cordial, tout occupé à l'entretien des routes ou trottoirs du village ? Agent d'exploitation au service de la voirie durant 22 ans et demi, Yvan, appelé par son prénom pour beaucoup de Matranais, a effectué son dernier jour de travail le vendredi 21 juillet 2023 et profite maintenant d'une retraite bien méritée.

Ses parents s'installant à Matran lorsqu'il avait trois ans, Yvan a ensuite passé toute son enfance dans notre village et l'a quitté en 1984 pour s'établir à Lossy suite à son mariage. Son grand rêve aurait été de devenir paysan, mais sans domaine, ce n'était pas possible pour lui. Il entreprit d'abord une formation de fromager avant d'exercer plusieurs activités, notamment comme chauffeur de poids

lourd au service de la Coop, puis de Micarna. En 2001, il intégra l'équipe de la voirie de notre Commune avec pour tâche principale l'entretien des espaces verts, des sentiers pédestres, des routes ou encore du cimetière.

D'un caractère souple, toujours de bonne humeur, ne supportant pas les embrouilles, aimant vivre à l'air libre, Yvan s'est investi consciencieusement dans son travail, particulièrement varié au fil des saisons. Le moment le moins apprécié pour lui était lorsqu'il fallait creuser au cimetière pour une personne décédée. Tout au long des années au service de notre Commune, Yvan a côtoyé de nombreuses personnes (ses collègues, ses chefs, des temporaires, et depuis quelques années des apprentis) avec qui il s'est toujours bien entendu.

Maintenant qu'il est à la retraite, Yvan fait encore profiter davantage ses voisins de ses compétences en leur rendant de nombreux services d'entretien. Et il a dorénavant plus de temps pour sa grande passion qui est les machines agricoles anciennes. Ainsi, il possède et bichonne neuf vieux tracteurs dont il connaît pour chacun l'histoire. Il fait partie de l'AREMA (Association Romande des Amis des Machines Agricoles) qui regroupe quelque 180 membres tous férus de vieilles machines agricoles. Si au départ Yvan a dû ruser pour le premier achat, et faire accepter à son épouse l'acquisition d'un vieux tracteur (une collection comme celle-là prenant plus de place que beaucoup d'autres), sa chère et tendre lui en a même offert un pour son 60ème anniversaire.

Depuis le 21 juillet, il y a aussi un petit garçon qui doit être tout content de pouvoir passer davantage de bon temps en compagnie de son grand-père.

Toute la population matranaise souhaite à Monsieur Cudré-Mauroux de profiter pleinement de tous ces moments de bonheur et lui dit :

« Belle retraite ! », « Belle retraite ! »

Jean-Pierre Andrey

Bienvenue à Elodie, Hervé et Michel



De gauche à droite : Hervé, Elodie et Michel

Au vu des récents départs de Mmes Denise Pache et Fikreta Hotic Mujcic ainsi que de M. Yvan Cudré-Mauroux, nous accueillons trois nouvelles têtes au sein des services de conciergerie et de la voirie.

Mme Elodie Suard, n'est pas une inconnue. Il s'agit de l'épouse d'André Suard, employé au service de la voirie et responsable de notre déchetterie. Après plus de huit ans auprès de La Laiterie-Fromagerie du Mouret et ayant élu domicile à Matran, Mme Elodie Suard a été engagée en tant qu'aide concierge à 30 %.

M. Hervé Cuennet, après plus de 20 ans d'expérience en tant qu'agent d'exploitation de plusieurs bâtiments pour une PPE à Villars-sur-Glâne, a décidé de changer de cadre et s'est installé avec sa famille à Matran. M. Hervé Cuennet a été engagé en tant qu'agent d'exploitation à 100% pour le secteur conciergerie-bâtiment.

M. Michel Carrel, avec son expérience acquise ces dernières années en qualité de jardinier/paysagiste à la ville de Fribourg, a été engagé en tant qu'agent d'exploitation à 100% pour le secteur de la voirie.

Le Conseil communal leur souhaite la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'exercice de leurs fonctions.

[Le Conseil communal](#)

Bienvenue à Ange et Jonathan



Ange et Jonathan

Le Conseil communal souhaite la bienvenue à Mme Ange Tercier et M. Jonathan Dévaud qui ont débuté leur apprentissage le 1er août 2023 en tant que, respectivement, employée de commerce et agent d'exploitation.

Nous leur souhaitons pleins succès dans leur apprentissage.

[Le Conseil communal](#)

Félicitations Mathis !

Le Conseil communal a la plaisir de vous informer que M. Mathis Audibert a terminé avec succès son apprentissage d'employé de commerce Profil E.

Nous le remercions pour le travail accompli tout au long de son apprentissage et lui souhaitons le meilleur pour son avenir professionnel.

[Le Conseil communal](#)

Changement au Conseil communal



Elue en mai dernier à la fonction de juge cantonale, Stéphanie Colella a démissionné du Conseil communal car cette fonction est incompatible avec un mandat à l'exécutif. Félicitations à Stéphanie pour cette promotion et merci pour le travail réalisé et ton engagement envers la commune de Matran.

Suite à cette démission, le Conseil communal a nommé Simon Gabaglio, premier des viennent-ensuite de la liste de l'Entente communale, lequel a accepté son élection. Il a été assermenté par Mme la Préfète et a débuté sa fonction le 3 juillet 2023. Il reprendra le dicastère laissé vacant, à savoir celui de l'Enseignement et formation, AES, Bibliothèque, Culture et Sociétés locales. Bienvenue à Simon au Conseil.

Bernard Chassot, entré au Conseil communal en 2020, succédera à Stéphanie Colella en tant que vice-syndic.

Le Conseil communal

Maria Yerly



« C'est toujours avec un grand plaisir, de la joie et dans la bonne humeur que je me suis investie en tant que monitrice de la gymnastique des séniors et c'est avec regret que je souhaite mettre un terme à cette activité »

C'est par ces mots que Mme Maria Yerly a communiqué sa décision de cesser son mandat de monitrice de gym après avoir donné durant 40 ans des leçons de gym aux séniors de Matran.

Les chiffres sont éloquentes : 30 ans à Misery, 18 ans à Avry-sur-Matran et 40 ans à Matran !

Avec ce départ, c'est une figure de la vie associative de la commune qui s'en va ! Mme Yerly quitte ce poste en raison d'un déménagement en Gruyère ; l'énergie reste intacte, seule la distance explique cette démission.

Débuts et formation ?

En 1983, Pro Senectute cherchait quelqu'un pour remplacer la monitrice qui avait donné sa démission, Maria avait envie de s'investir, et après une année de formation, dont une semaine aux Diablerets, c'était parti pour la grande aventure ! Chaque année, elle a participé à une journée de cours au printemps et en automne, afin de se procurer de nouvelles idées.

Fonctionnement

Les cours de gym des séniors sont offerts par la Commune aux habitants de Matran. La monitrice perçoit une petite somme par leçon de la part de Pro Senectute, c'est presque considéré comme du bénévolat.

Être à la retraite est la condition pour participer, mais il peut aussi y avoir des plus jeunes qui ont un léger handicap. Il y a peu d'hommes, 4 seulement cette année à Matran. Les membres doivent s'excuser en cas d'absence, comme ça on sait s'ils sont malades, selon Maria qui consigne le tout dans un carnet. Quand Maria feuillette ce fameux carnet, elle constate que, depuis 40 ans qu'elle est monitrice à Matran, beaucoup sont partis, hélas, suivre des leçons de gym sous d'autres cieux ! Les cours ont lieu en musique ponctués par une danse qui réjouit tout particulièrement les participants : country, polka, marche, ...

Mme Yerly qui donne deux leçons avec le même matériel, en a fabriqué elle-même une partie : bouteilles d'eau pour haltères, sacs de riz, biballes (sorte de Q-tips géants), maracas dans des bouteilles de vinaigre, etc.



Il est certain que les membres de la gym des seniors vont énormément regretter Maria, il faut dire qu'ils sont choyés : combien de gourmandises n'a-t-elle pas apportées pour fêter Noël, Pâques ou d'autres événements, combien de visites en cas d'hospitalisations n'a-t-elle pas faites !

Maria garde d'excellents souvenirs de toutes ces années passées à donner les leçons aux aînés,

quant aux craintes évoquées, c'est que quelqu'un se fasse mal, ce qui n'est heureusement jamais arrivé à Matran.

La relève risque d'être difficile, d'abord parce qu'il n'y a pas beaucoup de volontaires. Et puis, parce que Maria a mis la barre très haute, en apportant une touche de bonne humeur et d'humanité dans ce groupe des seniors.

Nous souhaitons une bonne retraite à Maria, les seniors de Matran vont la regretter infiniment !

La Commune de Matran tient aussi à remercier Mme Yerly qui, durant 40 ans, a œuvré sans relâche pour garder en forme les aînés matranais !

Info GYM DES AINES :

Tous les mardis après-midi à 15h45 à la salle de gym.

Brigitte Bouquet

Présentation du Club de Tennis de table de Matran (CTT)



Entretien avec M. Patrick Bazzo, Président

L'année prochaine nous fêterons le 40ème anniversaire du club.

Pour la petite histoire, le tennis de table, activité de loisir et sport olympique depuis 1988, est également connu sous le terme de « ping pong ». Cette appellation est aujourd'hui très populaire et tire son origine d'une onomatopée dérivée du son de

la balle apparue en 1884 en Extrême-Orient : « ping » pour le bruit du choc de la balle contre la raquette et « pong » pour le bruit du rebond sur la table.

Ne dites pas aux membres du Club qu'ils jouent au « ping pong » !

Le club de Tennis de Table de Matran a été fondé le 9 mai 1984 par Henri Marchon, lequel a présidé le club pendant 10 ans, et Marc Maillard. Rapidement un groupe s'est formé, réunissant des amateurs de la petite balle ronde. La vie du CTT a commencé dans la salle communale, avec 5 tables entre poutres et sol glissant ! Les entraînements avaient lieu le mercredi soir et le dimanche matin, en même temps que la messe !

En 1989, l'équipe fanion accède pour la 1ère fois en 4e ligue et obtient du même coup le titre de vice-champion AVVF (Association Vaud Valais Fribourg de tennis de table) de 5e ligue.



En 1993, Henri Marchon quitte son poste de Président et passe le flambeau à Patrick Bazzo, dans le comité depuis 1989. Il devient dès lors Président d'honneur du CTT Matran.

En 1990, le club pose ses tables dans la nouvelle halle de sport de Matran, entraînant par là-même un engouement pour ce sport ; le club, qui compte désormais plus de 70 membres, inscrit 9 équipes dans le championnat AVVF !

Le CTT intègre de nombreux jeunes qui obtiennent de très bons résultats dans les différents championnats AVVF, fribourgeois et également en championnat suisse écoliers.

Hélas, le mouvement junior à ce jour n'existe plus, l'épidémie de Covid a eu un effet terrible sur l'effectif. Avant 2020, le club comptait environ 10 à 12 jeunes, encadrés par 2 entraîneurs. Quand les entraînements ont pu reprendre, seul 4 jeunes restaient, dispatchés par la suite dans les clubs des environs. Le club est resté très familial, il compte à l'heure actuelle 27 membres, dont 13 ou 14 font encore de la compétition ainsi que 4 ou 5 membres passifs.

A part les entraînements, la vie du club est rythmée par le tournoi de Noël, des sorties, un apéritif lors du dernier entraînement avant l'été et bien entendu le loto, principale source de financement du club avec les cotisations qui se montent à CHF 120.- par an.

Aujourd'hui 4 équipes sont engagées dans le championnat, une en 4e ligue, la deuxième est en 5e ligue, une en 6ème ligue et une équipe de +40.

Les joueurs paient la moitié de leur licence, le reste est à la charge du club... les membres sont choyés selon son Président !

Tous les 5 ou 6 ans, le club achète 3 nouvelles tables, en partie grâce aux aides sportives octroyées par le Sport-Toto, et en groupant les commandes avec le club de Tennis de Table de Rossens dont le CTT de Matran est très proche.

Nous avons demandé au Président ce qu'il pourrait entreprendre pour avoir plus de monde : selon lui, faire des portes ouvertes, des entraînements ouverts à tout le monde, en résumé, présenter ce sport à la population !

Un projet ambitieux mais réalisable lancé par Patrick Bazzo et Fabrice Descloux (du CTT Rossens) en partenariat avec le CTT de Matran, consisterait à développer le tennis de table féminin dans le canton, qui est sérieusement en perte de vitesse : pour promouvoir le tennis de table féminin, le CTT propose 4 initiations gratuites dès septembre dans la salle de sport à Matran.

Le but est de chercher les filles qui sont dans d'autres clubs où l'entraînement dans un environnement masculin est parfois peu motivant. Il existe bien un championnat féminin en ligue nationale C, B et A mais il n'y a plus de joueuses en dessous, par conséquent les filles jouent en mixte, d'où l'idée d'augmenter le nombre de joueuses.

En résumé, le CTT, club presque quarantenaire, souhaiterait étoffer le nombre de ses membres, si le cœur vous en dit, poussez les portes de la halle de gym, afin d'entendre le doux murmure de la petite balle blanche ping....pong !

Dans la halle de sport, les entraînements ont lieu le lundi soir (match des équipes en championnat) et le mercredi pour tous.

Aussi, si vous voulez commencer ce sport, rendez-vous le mercredi de 18h à 19h30 pour les enfants, suivi par l'entraînement des adultes de 19h30 à 22h.

Les membres du CTT vous accueilleront avec plaisir.

Brigitte Bouquet



Les élèves de l'école de Matran font leur cirque !

Les 28, 29 et 30 juin dernier, l'école du cirque a remplacé les jours de classe traditionnels et comblé les élèves de l'école de Matran. Et que de compétences développées pendant ces journées de travail sous la conduite experte des artistes de la Compagnie du Cirque-en-Ciel et des enseignants ! Tous les élèves de la 1H à la 8H ont été mélangés et répartis en huit groupes avec pour chacun un thème différent. Il en a fallu de l'entraide, de la patience, de la volonté, du respect pour arriver à préparer les numéros mais au final, chacun peut être fier du travail accompli.

L'effervescence commence à l'avant-spectacle : des élèves, tous habillés de noir, avec des rubans de couleur autour de la taille ou autour de la tête attendent soit en jouant, en discutant ou en courant dans la halle de sport surchauffée par la chaleur de ces derniers jours du mois de juin et par l'agitation présente.

Les enseignant-es sont partout, il y a toujours une dernière tâche à accomplir, un sparadrap sur un genou abîmé, du matériel à aller chercher ou une ceinture fuyante à renouer autour de la taille d'un enfant ! Et puis, environ une demi-heure avant le début du spectacle, les gens du cirque s'occupent

de l'échauffement, les enseignants donnent les dernières consignes et insufflent des doses d'assurance à tous les artistes en herbe !

Le spectacle se déroule dans un chapiteau, dressé le dimanche précédant cette semaine de folie. Les spectateurs affluent ; à chaque représentation, c'est guichet fermé ! A remarquer que la population de Matran s'est déplacée en nombre, pas uniquement les parents ou amis des familles.

Que le spectacle commence ... Une conteuse et les enfants emmènent les spectateurs dans un voyage à travers le système solaire, à la recherche de la clé des champs qui a été perdue juste avant les grandes vacances d'été.

Entre chaque numéro, la conteuse nous guidera de planète en planète, ceci permettant aux enseignant-es, commis/garçons de piste, de ranger et de préparer le matériel du numéro suivant !

Tout d'abord, sur un air de Jean-Michel Jarre, nous rejoignons Mercure, avec des jeux de foulards blancs virevoltant dans tous les sens, tout en grâce et en harmonie.

Matr' en cirque



Arrive ensuite la planète la plus importante de notre système solaire, la Terre ! Juchés sur des balançoires en tissu et sur des trapèzes, les enfants s'élèvent sous le chapiteau, dans un ballet aérien de toute beauté.



La musique devient plus rythmée, les attitudes sont plus guerrières lorsque le groupe de la planète Mars, celle dont le nom vient du dieu de la guerre, entre en scène. Les élèves réalisent des pyramides humaines ainsi que des chorégraphies endiablées.



Puis, nous partons sur Vénus avec un défilé où garder l'équilibre et le sourire allaient de pair.



De Mars, nous partons sur Jupiter, la planète géante avec un numéro qui consiste à se tenir en équilibre sur trois grosses boules, exercice assez périlleux.



Matr⁹ en cirque

Départ en musique ensuite vers Saturne, ça tourne, avec des hula hoops tourbillonnants ; les élèves, en gardant le cerceau autour de la taille par un déhanchement rythmé, font l'admiration du public !



Et puis, « Allumez le feu » de Johnny Hallyday accompagne les jongleurs en herbe qui atteignent Uranus !



Le voyage se termine sur Neptune, d'un bleu magnifique tel une immense piscine : les élèves s'élèvent dans le ciel sur des trampolines ou des caissons, se croisant au gré des exercices. C'est d'une beauté émouvante, des bulles de savon ainsi que des rubans bleus illuminent le noir du chapiteau.



A la fin de ce long voyage, l'émotion est présente, c'est la clé de l'imagination qui est offerte aux enfants ; quant à celle des champs, encore une semaine de patience avant de la retrouver avec le début des vacances. De la fatigue se lit sur les visages, du soulagement ainsi que beaucoup de fierté, tels ces petits regards lancés par les enfants à leurs parents lors de la parade finale qui marque le terme de cette magnifique aventure, de ce projet d'école réalisé sur plus d'une année, de ce défi de taille qui a rencontré un succès remarquable, un cirque fait par les élèves de Matran !

Les enseignants, les élèves, et les artistes du Cirque-en-Ciel peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli, ils ont réalisé un spectacle dont certainement les élèves se souviendront longtemps !

Tout cela n'aurait pas pu être accompli sans le soutien de la Commune et l'aide précieuse des parents, des bénévoles, de ces personnes dévouées qui ont monté/démonté le chapiteau, servi à boire et à manger, qui se sont occupés des enfants tout au long des spectacles ! Grâce à tous, Matran fait son cirque a été un succès !

Brigitte Bouquet et Jean-Pierre Andrey

11ème symposium de sculpture de Matran du 21 au 23 septembre 2023



Vous vous êtes déjà certainement promenés au bord de la Glâne, sur le sentier pédestre aménagé par notre Commune. Le lieu est enchanteur et nous emplit de sérénité. Peut-être que le nom « la Glâne », en le comparant au gaélique « glan » qui signifie « pur », y est pour quelque chose ?



C'est dans ce cadre magnifique, le Jardin des Sculptures, que se tiendra du **21 au 23 septembre prochain**, le 11ème symposium consacré à cette discipline artistique.

Quatre sculpteurs sont attendus pour cette édition axée sur le raku (technique de cuisson japonaise) et sur la mosaïque :

- Martine Acquaviva, céramiste.
- Philippe Cardillo, artiste à l'imagination fébrile.
- Rodica Costianu, artiste roumaine habitant Fribourg depuis 2015.
- Sarah Goodstein, mosaïste franco-américaine qui explore toutes sortes de matières.



Durant le symposium, il sera possible de se restaurer grâce à la collaboration de la Société de Jeunesse. Afin de faire découvrir le travail des artistes, comme pour les symposiums précédents, les élèves de l'école de Matran sont invités à les rencontrer le vendredi après-midi.

Finalement, afin d'ajouter un côté festif à la manifestation, un concert gratuit aura lieu le samedi soir. Le groupe fribourgeois « Les Faylons » se produira dans la tente érigée au Jardin des Sculptures.

Jean-Pierre Andrey

Matr'an Colo



Cabane de la Tza, où l'équipe des grands a dormi lors de leur rando

Matr'an Colo 2023

A chaque colonie son histoire : cette année, les activités étaient créées autour du chiffre : **10**.

Pour être honnêtes, la préparation de la colonie s'est avérée quelque peu **10'fficile**... Nos importantes recherches pour assembler une équipe de cuisine nous ont donnés du fil à retordre. L'équipe fut assemblée telle un puzzle, sauf que toutes les pièces n'ont jamais été réunies simultanément même si elles ont toutes joué un rôle indispensable.

Milles MERCI à Thierry, Nathan, Jean-Luc, Daniel et les deux Laurence pour leur présence et leur travail admirable !

A nouveau, nous avons pu compter sur notre fidèle infirmière : Sylvie. Toujours présente pour soigner les bobos et découvrir les **in'10** qui peuvent montrer un mal-être chez les enfants. MERCI Sylvie !

Cette année, nous avons accueilli 41 enfants qui se sont mesurés les uns aux autres lors de chaque activité afin de remporter des points pour leur équipe. Ils ont su prouver leur adresse, leur persévérance, leur courage et leur humour dans tous types d'épreuves : loto **10'vertissant**, soirée de la **10'scorde**, soirée **10'parition**, la matinée **10'vers**, **10'rection** village, le décathlon, la cérémonie des **10'plomes**, pour évidemment terminer la colonie par une **10'sco**.

Toutes ces activités n'auraient pas pu se créer et se dérouler sans l'investissement de notre équipe de moniteurs **10'strayante** ! Ils ont donné toute leur énergie pour remplir de joie et de souvenirs la tête et le cœur de vos chers enfants. MERCI Robin, Quentin, Coraline, Théodore, Anaïs, Oriane, Valentin, Romain, Maxime et Rémi !

Nous revenons d'Evolène, riches de quelque chose qui ne s'achète pas : les rires, la joie et les petits bonheurs lus au quotidien dans les yeux des enfants.



Toutes ces personnes restent **in10'spensables** à la mise en œuvre d'une incroyable colonie comme l'est celle de Matr'an Colo.

Merci à tous nos participants, grands et petits, pour leur présence à la colo et à l'année prochaine !

Estelle Schafer et Romain Corpataux



Matran en 1950

“Les effets économiques et spatiaux de la RN 12 à Matran”

Quelques remarques tout d’abord :

- Dans les années 60-70, Matran était encore un village agricole et c’est ce secteur qui a été le plus impacté par le tracé de la route nationale.
- En 1960, la commune de Matran comptait env. 430 habitants, en 1980, il y en avait 603 et aujourd’hui ce chiffre se monte à env. 1750 habitants.
- En 1950, il y avait 23 exploitations agricoles contre seulement 9 en 1980.

Au départ, les chambres fédérales avaient décidé que la route nationale (RN) 12 serait une route nationale de 2ème classe, réservée au trafic automobile mais à deux voies seulement, et donc sans séparation des deux sens du trafic. Un projet stipulait qu’une transformation en autoroute à 4 voies était possible dans le futur. Persuadé du fait qu’une autoroute à deux voies serait très rapidement insuffisante, le canton de Fribourg entreprit dès 1961 des démarches pressantes auprès de la Confédération pour qu’elle accepte de revenir sur sa décision et l’autorise à construire immédiatement une autoroute à 4 voies avec séparation des deux sens du trafic.

Un village traversé par l’autoroute

Première conséquence de l’autoroute à Matran : il a fallu effectuer un remaniement parcellaire des terres cultivables.

Le tracé de la RN12 a entraîné les remaniements suivants :

- Guin
- Granges-Paccot- Givisiez
- Matran-Villars-sur-Glâne
- Ecuwillens-Posieux

Les travaux des géomètres ont commencé en 1963, le remaniement de Matran a été terminé en premier. A l’époque, il y avait 10 exploitations et en 1982, il en reste encore 9 ; par conséquent, le remaniement n’a pratiquement causé aucune disparition de domaines. Même si le remaniement parcellaire a été en quelque sorte contraint, il aurait été effectué volontairement par la suite car il devenait utile de rassembler les terres cultivables afin de favoriser une agriculture rationnelle.

Lors de la vente pour la construction de l’autoroute, il n’y a pas eu d’incidents fâcheux. Aucune expropriation et peu de destructions de maisons. Il

Matr^{en} souvenirs

faut dire que le tracé initial était situé plus au nord de Matran, aux abords de la voie de chemin de fer, près du Bois de Murat et de Nonan. Pour une raison privée, les propriétaires ne voulant pas de l'autoroute près de leurs habitations, les entrepreneurs ont décidé de changer leurs objectifs. C'est ainsi que la commune de Matran est partagée en son milieu par la RN 12 !

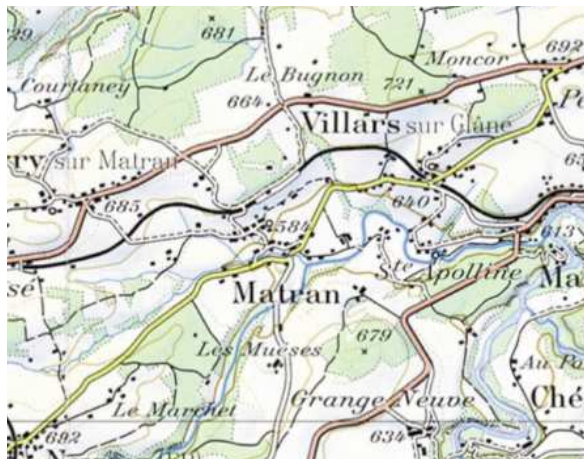
C'est aussi à cette période que Matran met en place une planification locale et en 1975, un montant de CHF 65 000.- a été nécessaire pour financer les frais de publications et projets de l'aménage-

ment du territoire, les honoraires des urbanistes ainsi que des dépenses diverses. Auparavant, aucune législation ne régissait les terres du village de Matran.

A suivre dans un prochain Matr'en Cause ...

(Résumé d'un travail de recherche personnelle effectué dans le cadre de mes études en 1983).

Brigitte Bouquet



Plan routier en 1965



Plan routier en 1971



Vue aérienne de Matran tirée du SIT

CONCOURS N° 2/2023

Répondez à la question et envoyez ou déposez votre solution à l'administration communale - Concours Matr'en Cause - Case postale - Rte de l'École 6 - 1753 Matran ou par e-mail : commune@matran.ch, jusqu'au 19 septembre 2023.

Parmi les réponses exactes, nous tirerons au sort un gagnant qui recevra **CHF 50.- de récompense !**

Bonne chance à tous.

A quelle adresse se trouve le bâtiment sur lequel on peut lire cette date ?



Adresse :

Mes coordonnées :

Nom et Prénom : _____

No de Tél. : _____

Adresse e-mail : _____

Félicitations à Mme Anne Tornare qui est l'heureuse lauréate du concours 1/23 parmi les 69 bonnes réponses reçues.